

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 579

Artikel: Vivre en ville : la Jonction : le promoteur après l'incendie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011933>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Jonction: le promoteur après l'incendie

L'affaire de la rue du Quartier-neuf avait commencé par faire la «une» des journaux: un propriétaire avait, par chance, échappé à l'incendie de ses baraquements; les voisins l'avaient trouvé sur le trottoir, puant la benzine... Il est aujourd'hui inculpé d'incendie volontaire.

A Genève, la rue du Quartier-neuf se trouve dans le triangle de la Jonction, fine pointe d'un quartier populaire aux rues étroites, hautes maisons construites au début du siècle, où parfois un dépôt en bois, des baraquements viennent comme alléger la densité des constructions.

ESPOIRS DÉÇUS

Immédiatement après l'incendie, ce fut l'espoir: les habitants avaient vu à la place des baraquements disparus un espace à prendre; ils avaient imaginé un espace vert, un coin où s'arrêter, richesse inouïe dans des rues exclusivement réservées au passage. En fait, le terrain, «miraculeusement» débarrassé de trois locataires encombrants, était immédiatement vendu à un architecte, promoteur à ses heures. Et entre les deux rangées d'immeubles existants, le projet était très rapidement de construire un bâtiment de quatre étages.

La mobilisation contre cette opération immobilière est immédiate dans un quartier traumatisé par les transformations qui grignotent les immeubles et les appartements dont les loyers ont une fâcheuse tendance à prendre l'ascenseur.

C'est l'occasion de passer à l'action, de dire son mot sur l'aménagement, de sortir de sa crainte de locataire aux prises avec un marché du logement complètement asséché: personnes âgées, travailleurs étrangers, jeunes couples à la recherche d'un loyer abordable, les trois catégories d'habitants qui

font le gros du quartier se retrouvent au coude à coude.

Le mouvement s'organise selon un schéma désormais classique: un noyau de militants soudés autour d'un couple propriétaire d'un magasin de tabac; et puis un peu plus loin, un deuxième cercle, plus large, formé de ceux qui dans les grandes occasions sont prêts à donner un coup de main; et finalement tout un quartier, difficile à sortir de sa passivité traditionnelle, mais sympathisant.

La résistance s'annonce difficile: l'espace litigieux — contrairement aux Grottes, par exemple — est en mains privées. Les opposants visent donc à obtenir du propriétaire qu'il vende à la Ville, seule en situation de réaliser plus ou moins complètement les besoins du quartier.

Le Conseil municipal (législatif), saisi de la question, grâce à une pétition, se montre sensible aux aspirations des signataires. Mais finalement, tout dépendra de l'exécutif et en particulier du conseiller administratif compétent, le socialiste Ketterer. Ce dernier, qui vient de créer deux espaces verts dans d'autres quartiers populaires, se contente pour le moment de réponses dilatoires.

Parallèlement à ces «négociations», les habitants s'efforcent de freiner la mise sur orbite de l'opération immobilière prévue primitivement. Recours sur recours sont soumis au Département des travaux publics genevois, tous repoussés, comme de juste, si on se souvient des options en la matière de son responsable, le libéral Vernet.

Il reste que l'action suit son cours, malgré les difficultés, dans un climat chaleureux, une solidarité qui prend corps peu à peu, à l'abri de toute idéologie stricte et partisane. On se souviendra longtemps de la fête de Noël 1980, du sapin, des enfants, de la foule des invités.

LA RÉSISTANCE BOURGEOISE

A la Jonction, comme dans de nombreux autres quartiers de Genève, le combat pour l'aménagement d'une ville réellement vivable est engagé entre

habitants et promoteurs appuyés sur les autorités. La législation sur l'aménagement ne prévoit rien en faveur des espaces libres. Un projet socialiste qui rendait obligatoire la création d'espace verts — au même titre que les parkings sont, eux, déjà obligatoires — n'a pas passé la rampe, les partis bourgeois refusant la suggestion avec l'aide des démocrates-chrétiens (choix délicat, ici, entre les intérêts de la famille et ceux des promoteurs). Pour l'avenir immédiat, et la vitalité des mouvements de quartier, les temps d'aujourd'hui sont cruciaux: la crise du logement qui se précise fonctionnera-t-elle comme un baillon?

REVENDEICATIONS

Ça bouge même à Lausanne

En Suisse romande, progressivement, toutes les localités d'une certaine dimension y passent: partout, et pas seulement dans les chefs-lieux, s'ébauchent ou se développent des mouvements de conservation, de préservation, d'aménagement des centres des villes. Et même à Lausanne, où circulait ces dernières semaines une pétition «en faveur de la création par les pouvoirs publics de logements à loyers raisonnables au centre de la ville». Très caractéristiques d'un nouveau climat, les revendications du Comité d'action pour des logements au centre (Association des mères chef de famille, Association vaudoise des locataires, Avivo, Mouvement populaire des familles, Parti ouvrier populaire et Parti socialiste lausannois) méritent qu'on les rappelle. Les signataires du texte demandaient donc aux autorités communales de:

- construire des logements à caractère économique sur tous les terrains du centre de la ville dont la commune a la maîtrise directe ou indirecte;
- poursuivre une politique d'achats d'immeubles situés au centre;